



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT



**PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE
DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN**

**Tenue le lundi 2 mars 2020 à 19 h 30
au 1670, route 202, Franklin et
à laquelle sont présents :**

Messieurs les conseillers Michel Vaillancourt, Yves Métras, Sébastien Rémillard et Éric Payette formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Douglas Brooks

Sont absents : Vincent Meloche et Marc-André Laberge

Monsieur Jean-Pierre Valiquette, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim est également présent.

072-03-2020

Ouverture de la séance ordinaire et adoption de l'ordre du jour

Après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire monsieur Douglas Brooks déclare la séance ouverte. Il est 19h30

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard
APPUYÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé par le secrétaire-trésorier avec les modifications suivantes :

Retrait : 4.2, 9.2;

Ajout : 10.1 autorisation d'achat d'un démarreur Soft-Start 600V

11.6 nettoyage d'une partie du cours d'eau de la Rivière Noire

11.7 avis de motion modification du règlement de zonage

12.1 demande d'arbres au club des 4-H

15.1 demande au MTQ pour le déneigement de la route 202

Modification : 4.1 achat de 4 ordinateurs et serveur

Adoptée à l'unanimité.

073-03-2020

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2020

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Payette
APPUYÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

ET RÉSOLU que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2020 soit adopté tel que déposé par le secrétaire-trésorier.

Adoptée à l'unanimité.

074-03-2020

Adoption du règlement numéro 405 concernant la sécurité, la paix et l'ordre applicable par la sûreté du Québec.

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard
APPUYÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

ET RÉSOLU QUE ce Conseil adopte le règlement numéro 405 concernant la paix et l'ordre applicable par la sûreté du Québec.

Tous les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture. Le secrétaire-trésorier fait les mentions d'usage tel que stipulé au 2^e alinéa de l'article 445 du Code municipal du Québec.

Adoptée à l'unanimité.



No de résolution
ou annotation

075-03-2020

Adoption du règlement numéro 406 concernant les animaux applicable par la sûreté du Québec.

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Payette

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

ET RÉSOLU QUE ce Conseil adopte le règlement numéro 406 concernant les animaux applicable par la sûreté du Québec.

Tous les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture. Le secrétaire-trésorier fait les mentions d'usage tel que stipulé au 2^e alinéa de l'article 445 du Code municipal du Québec.

Adoptée à l'unanimité.

076-03-2020

Adoption du règlement numéro 407 concernant le stationnement applicable par la sûreté du Québec.

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

APPUYÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

ET RÉSOLU QUE ce Conseil adopte le règlement numéro 407 concernant le stationnement applicable par la sûreté du Québec.

Tous les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture. Le secrétaire-trésorier fait les mentions d'usage tel que stipulé au 2^e alinéa de l'article 445 du Code municipal du Québec.

Adoptée à l'unanimité.

077-03-2020

Adoption du règlement numéro 408 concernant l'utilisation extérieur de l'eau applicable par la sûreté du Québec

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Payette

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

ET RÉSOLU QUE ce Conseil adopte le règlement numéro 408 concernant l'utilisation extérieur de l'eau applicable par la sûreté du Québec.

Tous les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture. Le secrétaire-trésorier fait les mentions d'usage tel que stipulé au 2^e alinéa de l'article 445 du Code municipal du Québec.

Adoptée à l'unanimité.

078-03-2020

Adoption du règlement numéro 409 sur les systèmes d'alarme applicable par la sûreté du Québec

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

ET RÉSOLU QUE ce Conseil adopte le règlement numéro 409 sur les systèmes d'alarme applicable par la sûreté du Québec.

Tous les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture. Le secrétaire-trésorier fait les mentions d'usage tel que stipulé au 2^e alinéa de l'article 445 du Code municipal du Québec.

Adoptée à l'unanimité.

079-03-2020

Adoption du Règlement numéro 410 concernant les nuisances applicable par la sûreté du Québec

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Payette

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

ET RÉSOLU QUE ce Conseil adopte le règlement numéro 410 concernant les nuisances applicable par la sûreté du Québec.

Tous les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture. Le secrétaire-trésorier fait les mentions d'usage tel que stipulé au 2^e alinéa de l'article 445 du Code municipal du Québec.

Adoptée à l'unanimité.



No de résolution
ou annotation

080-03-2020

Adoption du Règlement numéro 411 concernant le colportage applicable par la sûreté du Québec

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

APPUYÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

ET RÉSOLU QUE ce Conseil adopte le règlement numéro 411 concernant le colportage applicable par la sûreté du Québec.

Tous les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture. Le secrétaire-trésorier fait les mentions d'usage tel que stipulé au 2^e alinéa de l'article 445 du Code municipal du Québec.

Adoptée à l'unanimité

081-03-2020

Adoption du Règlement numéro 412 concernant sur les commerces de regrattiers et les prêteurs sur gages applicable par la sûreté du Québec

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yves Métras

APPUYÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

ET RÉSOLU QUE ce Conseil adopte le règlement numéro 412 concernant sur les commerces de regrattiers et les prêteurs sur gages applicable par la sûreté du Québec.

Tous les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture. Le secrétaire-trésorier fait les mentions d'usage tel que stipulé au 2^e alinéa de l'article 445 du Code municipal du Québec

Adoptée à l'unanimité

082-03-2020

Bonification des frais de déplacement du personnel

ATTENDU l'augmentation des coûts de l'essence en augmentation depuis plusieurs années;

ATTENDU QU'il convient de procéder à un ajustement des frais de déplacements pour les employés et les élus municipaux

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yves Métras

APPUYÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise l'ajustement des frais de déplacements des employés et élus municipaux pour le porter au taux de 0,50 \$ du kilomètre.

Adoptée à l'unanimité.

083-03-2020

Approbation des déboursés, des comptes payés et des comptes à payer

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

ET RÉSOLU D'approuver la liste des déboursés du mois pour un montant de 317 740.88 \$, plus un prélèvement de 183.89 \$ pour le contrat de location du photocopieur, que la liste de ces déboursés fasse partie intégrante de procès-verbal et qu'elle soit conservée dans un registre prévu à cet effet.

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer présentés à cette séance, au montant de 132 027.25 \$ Il y a dispense de lecture de cette liste.

D'APPROUVER les salaires du mois de février 2020 pour un montant total de 32 696.94 \$ cette somme représentant les salaires des conseillers ainsi que ceux des employés municipaux pour la période de février 2020.

Adoptée à l'unanimité.

084-03-2020

Achat de deux panneaux indicateurs de vitesse

ATTENDU QUE la municipalité a demandé deux offres de prix pour l'achat de 2 panneaux indicateurs de vitesse;

ATTENDU QUE que la municipalité a reçu deux offres soit :

Traffic Logix inc. : 5 998 \$

Signalisation Kalitec inc : 9 970 \$

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

APPUYÉ PAR le conseiller Éric Payette

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise l'achat de 2 panneaux indicateurs de vitesse de Traffic Logix inc. au montant de 5 998 \$, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité.



No de résolution
ou annotation

085-03-2020

Achat d'un variateur de vitesse pour une pompe de distribution

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yves Métras

APPUYÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise l'achat d'un nouveau variateur de vitesse au montant de 3 560 \$, taxes en sus, pour remplacer l'actuel variateur défectueux

Adoptée à l'unanimité

086-03-2020

Autorisation de dépense : lignage des chemins municipaux

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yves Métras

APPUYÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise une dépense de 10 000 \$, taxes en sus pour le lignage des rues en 2020.

Adoptée à l'unanimité.

087-03-2020

Adoption du règlement #273-4 relatif à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables et des ouvrages de captage des eaux

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

APPUYÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

ET RÉSOLU QUE ce Conseil adopte le règlement numéro 273-4 relatif à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables et des ouvrages de captage des eaux.

Tous les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture. Le secrétaire-trésorier fait les mentions d'usage tel que stipulé au 2^e alinéa de l'article 445 du Code municipal du Québec

Adoptée à l'unanimité.

088-03-2020

Adoption du règlement #272-4 relatif à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables, des ouvrages de captage des eaux et des garderies en milieu familial

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

APPUYÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

ET RÉSOLU QUE ce Conseil adopte le règlement numéro 272-4 relatif à la protection des rives et des plaines inondables, des ouvrages de captages des eaux et des garderies en milieu familial.

QUE la résolution numéro

Tous les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture. Le secrétaire-trésorier fait les mentions d'usage tel que stipulé au 2^e alinéa de l'article 445 du Code municipal du Québec

Adoptée à l'unanimité.

089-03-2020

Demande de dérogation mineure au 1591 route 209

ATTENDU QUE le requérant, suite à la démolition de son garage et d'un entrepôt vétusque, désire construire un nouveau garage de 784 pieds carrés attenant à sa résidence

ATTENDU QUE le nouveau garage sera implanté à 7,80 mètres de la marge avant au lieu de 9 mètres tel que prescrit au règlement de zonage;

ATTENDU QUE le projet ne crée pas de préjudice au voisinage immédiat

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

ET RÉSOLU QUE autorise la construction d'un garage attenant à 7,80 mètres de la marge de recul avant.

Adoptée à l'unanimité.

090-03-2020

Achat de mobilier de bureau pour l'inspectrice municipale

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yves Métras

APPUYÉ PAR le conseiller Michel Éric Payette

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise l'achat d'un bureau au montant de 740 \$, plus taxes, pour l'inspectrice municipale.

Adoptée à l'unanimité.



No de résolution
ou annotation

091-03-2020

Adhésion de l'inspectrice municipale à la COMBEQ

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Yves Métras

APPUYÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise l'adhésion, pour l'année 2020, de l'inspectrice municipale à la COMBEQ au montant 380 \$, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité

092-03-2020

Appui à la société canadienne du cancer pour décréter le mois d'avril mois de la jonquille

ATTENDU QU'à chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoise reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie;

ATTENDU QU'environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et Québécoises;

ATTENDU QUE la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public;

ATTENDU QUE le mois d'avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage alors les Québécois et Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

ET RÉSOLU de décréter que le mois d'avril est le Mois de la Jonquille;

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer .

Adoptée à l'unanimité

093-03-2020

Nettoyage d'une partie du cours d'eau de la Rivière Noire

ATTENDU l'identification d'un problème de libre écoulement des eaux de la Rivière Noire entre les lots 5 620 479 et 5 620 489 dans la municipalité de Franklin;

ATTENDU QUE selon la Loi sur les compétences municipales (RLQ, chapitre C-47.1) c'est la MRC du Haut-Laurent qui a la compétence à l'égard de ce cours d'eau et qui est habilitée à réaliser des travaux d'entretien de cours d'eau;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Payette

APPUYÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

ET RÉSOLU de demander à la MRC de vérifier la nécessité de réaliser les travaux d'entretien dans la Rivière Noire dans la municipalité de Franklin;

DE DEMANDER à la MRC du Haut St-Laurent de réaliser les travaux d'entretien où cela est nécessaire dans la Rivière Noire dans la municipalité de Franklin;

QUE la municipalité de Franklin s'engage à assumer l'entièreté des coûts reliés à la réalisation de ce projet.

QUE la résolution numéro 068-02-2020 soit abrogée.

Adoptée à l'unanimité

094-03-2020

Avis de motion-Règlement numéro 273-5 pour modifier le règlement numéro 273-règlement de régie interne et des permis et certificats

Avis de motion est donnée par le conseiller Sébastien Rémillard à l'effet que sera déposé lors d'une séance ultérieure du conseil un règlement portant sur des dispositions relatives aux travaux de remblai ou déblai et modifiant le règlement numéro 273-5 règlement de régie interne et des permis et certificats.

095-03-2020

Demande d'arbres pour plantation au club des 4-H

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Payette

APPUYÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

ET RÉSOLU de demander au club des 4-H des arbres pour la plantation à la municipalité de Franklin.

Adoptée à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

096-03-2020

Plainte au ministère des transports, mobilité durable et électrification des transports

ATTENDU lors du 28 février dernier, vers 18h00, est constaté aucune trace de déneigement sur la route 202 entre le coin de la 201 en direction ouest jusqu'au 1199 route 202;

ATTENDU QU'il a été observé plus de 15 cm de neige durant cette période ;

ATTENDU QUE nonobstant les normes d'intervention du Ministère en matière de déneigement sur la route 202, il existe une situation particulière de précipitation climatique dans ce secteur et qu'il importe d'observer des normes de déneigement qui tiennent compte de cette situation ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Rémillard

APPUYÉ PAR le conseiller Michel Vaillancourt

ET RÉSOLU de demander au Ministère des Transports de rehausser ces normes en matière de déneigement pour le secteur de la route 202 afin de permettre aux automobilistes qui circulent sur la route 202 de se déplacer en toute sécurité;

QUE le Ministère demande à ses fournisseurs que leurs camions soient munis de GPS afin de mieux contrôler la qualité du déneigement.

Adoptée à l'unanimité

097-03-2020

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Payette

APPUYÉ PAR le conseiller Yves Métras

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée. Il est 20h28

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier de la Municipalité, certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits nécessaires pour les dépenses ci-haut mentionnées et à être payées.

Monsieur Jean-Pierre Valiquette,
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

La signature par le Maire du présent procès-verbal équivaut à l'acceptation de toutes les résolutions de la séance du Conseil municipal de ce 2 mars 2020, au sens de l'article 142 du Code municipal.

Monsieur Douglas Brooks,
Maire

Monsieur Jean-Pierre Valiquette,
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim